

**Sujet :** [INTERNET] Consultation gens du voyage La Jarne

**De :** Berger <berger.pauline6@gmail.com>

**Date :** 20/03/2024 16:53

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Berger Pauline

17220 la jarne

Bonjour,

Je ne suis pas pour l'installation d'une aire pour les gens du voyage.

Pour permettre l'installation il faudrait qu'il paye au même titre que nous l'eau et l'électricité et le traitement des déchets au prorata du temps resté sur le camp. Ils n'ont que peut à faire des restrictions d'eau et de la réduction de la consommation d'énergie quand on les voit remplir des piscines gonflables gratuitement ou se brancher sur le réseau sans autorisation et laver à tout va les caravanes.

Faire payer un loyer un vrai loyer qui pourrait être réinvesti utilement dans le commune.

Exproprier des gens de leur terrain me gêne aussi ( sauf si ils sont d'accord ).

La route déjà dangereuse n'est pas adapté pour accueillir autant de caravanes.

La dévaluation des terrains alentour je pense notamment aux terrains qui sont en train de se construire autour.

Le jour où les gens du voyage auront les même contraintes que nous ( factures eau / edf / impôt / loyer ) et qu'ils feront en sorte de mettre leurs déchets là où il faut pourquoi pas. Je pense que prix des caravanes / voitures que je ne peux moi même pas me payer ils doivent participer financièrement pour leur installation même provisoire.

Sans cela une aire n'est pas la bienvenue à cet endroit et n'a aucune raison d'être si elle n'accorde aucune plus value à la commune de la Jarne.

Cordialement,

Berger Pauline.